



Numéro 9 - juillet/août 2026

Battre l'extrême-droite ?

Une puissante mobilisation du mouvement social
et citoyen peut encore changer la donne !

En juin 2024, nombre de citoyen.nes de la ville de Sète se sont spontanément rassemblé.es, entre les 2 tours des élections législatives, craignant que le Rassemblement national, puisse par la suite s'emparer de la mairie de Sète (ou de Frontignan). Rappelons les chiffres :

- Aurélien Lopez-Liguori obtenant 41% des voix exprimées à Sète, est élu, dès le 1er tour, comme député de la 7ème circonscription.
- Cédric Delapierre obtient à Frontignan 58.20% au second tour. Il n'est pas élu pour la 8ème circonscription, obtenant 49.67% des voix contre 50.33% pour le candidat Nupes, Sylvain Carrière.

Lors de ce rassemblement citoyen une forte volonté avait été exprimée : parvenir à une union des associations, syndicats et partis politiques progressistes pour engager d'ores et déjà un barrage contre un tel danger.

D'où la création, dès le mois de septembre 2024 du Collectif de lutte contre l'extrême droite, Sète et bassin de Thau, qui regroupe aujourd'hui plus de 30 associations, syndicats, partis politiques (voir la liste en page 8 de *La Vigie*), ainsi que des citoyen.nes souhaitant soutenir ce combat.

Depuis nous avons publié et largement distribué cet outil, *La Vigie*. Avec ce bulletin d'information et d'analyse nous nous efforçons d'informer et de dénoncer les faits et méfaits de l'extrême droite principalement à Sète, Frontignan, Agde et Béziers mais également de relier les faits nationaux, internationaux avec l'influence et le développement de l'extrême droite dans notre département.

Nous avons aussi organisé des événements tels que des colloques, des conférences publiques, des formations.

Deux ans plus tard... Retour sur les municipales de mars 2026 : le bassin de Thau résiste... mais vigilance !

A Sète, Sébastien Pacull, ancien adjoint de François Commeinhes et responsable départemental « *Les Républicains* (LR) », passé ensuite par l'« *union des droites* » pour les élections municipales de 2020, redevient tête de liste et adhère officiellement au RN, suite au départ d'Aurélien Lopez-Liguori pour Agde.

Persuadé qu'avec cette étiquette, il allait largement l'emporter... Tant et si bien que le *Midi Libre* local titre son interview : « *Sète est identifiée comme une ville gagnable par le RN* ».

En fait, malgré ses fanfaronnades, il ne fait que 20.77% au 1er tour et 26.66% au second, terminant à la dernière place de la triangulaire.

Certes, le quart du corps électoral de la ville de Sète c'est beaucoup trop, mais on est quand même bien loin des 41% obtenus par le RN il y a 2 ans !

Il semble qu'un mauvais report des voix pour la liste de Sébastien Denaja (divers gauche ; *Allons ensemble avec SD*) vers celle de Laura Seguin (*Union gauche ; Nouvelles pages pour Sète*) n'ait placé cette dernière liste qu'en 2ème position (33.21%) contre celle d'Hervé Marquès, le maire sortant (40.14%, divers droite, *Protégeons l'avenir de Sète*).

Et à Frontignan ? Cédric Delapierre, conseiller régional RN après avoir été secrétaire général du groupe LR et UDI du conseil régional Occitanie, délégué LR de la 7ème circonscription, conseiller municipal de Sète sur la liste de François Commeinhes (chargé des finances), rejoint Sébastien Pacull au bout d'un an... Il a démissionné, en 2024, du conseil municipal de Sète pour s'installer à Frontignan.

Battu aux législatives de 2022 et 2024 sur la 8ème circonscription, il se gargarisait toutefois de ses résultats sur la ville de Frontignan (56 puis 58% des voix) ou du résultat de Marine Le Pen au second tour des présidentielles de 2022 dans cette ville (57%) et se proclamait déjà vainqueur haut la main.

Nouvel échec pour lui en 2026 : il n'obtient que 35.87% des voix, loin derrière le maire sortant, Michel Arrouy (*Union des gauches, Frontignan-La Peyrade, toujours avec passion*), élu dès le 1er tour, avec 51.16% des suffrages exprimés.

Disons à nouveau que ses 35% des voix représentent un score que nous jugeons beaucoup trop élevé mais, au final, bien inférieur à celui que les médias annonçaient... et à ses scores de 2024.



Et maintenant ? ...

La situation n'a rien d'inexorable.

Battre l'extrême droite n'est pas seulement barrer la route à une victoire électorale des candidat.es du RN ou de Reconquête. C'est aussi défendre les valeurs et les revendications portées par les mouvements sociaux ces dernières années : pour la justice sociale, pour l'égalité des droits, pour l'amélioration des conditions de vie et de travail de toutes et tous, contre le racisme et le sexisme, pour la défense du vivant, des libertés publiques..., en démontrant que les propositions de l'extrême droite tournent le dos à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Localement, pour y parvenir, le collectif de lutte contre l'extrême droite est conscient qu'il lui faut élargir le rassemblement à encore plus de citoyen.nes, d'organisations, de mouvements sociaux, pour qu'ils partagent sa démarche et participent activement à ses débats (à ce jour, une réunion plénière mensuelle).

Des propositions sur la façon de mener cette campagne commencent à émerger ; elles doivent être débattues et précisées.

N'hésitez pas à nous rejoindre ! (seteluttecontrelextremedroite@gmail.com)

Le RN à la tête d'Agde et en bonne place à l'agglo : so what ?

Ne l'oublions pas, à quelque 30 km de chez nous, le RN règne en maître : non seulement la ville d'Agde est aux mains d'Aurélien Liguori Lopez avec une opposition qui peine à se mobiliser, mais le RN est en bonne place au sein de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (la CAHM). Vous avez dit danger ?

Pour y voir plus clair, regardons un peu dans le rétroviseur ...

Aurélien Liguori Lopez était Député RN de la 7ème circonscription de l'Hérault (qui comprend Sète et Agde). Elu aux Municipales 2026 à Agde avec 54.87 % des suffrages, il est remplacé à la fonction de Député par Bernard Chaumeil (voir son parcours ci-après).

Commençons par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (la CAHM) : Aurélien Liguori Lopez a négocié avec la Présidente Gwendoline Chaudoir le partage des rôles : il obtient ainsi la place de Premier Vice-Président (au développement économique et du numérique) et le RN garde des délégations majeures. A savoir la Vice-Présidence reliée à l'Agence Nationale de rénovation urbaine (ANRU) et de la politique de la ville, et 3 conseillers communautaires délégués au tourisme, à la propreté des voiries et des espaces verts.



Venons-en à la ville d'Agde. Suite aux Municipales, Aurélien Liguori Lopez y a les coudées franches car l'opposition, pour l'instant, se déchire : 3 membres du groupe « 100% Agde » ont démissionné. Dans *Hérault Tribune*, son chef de file, Sébastien Escalier, se félicite de ces défections, car il veut une opposition sans la moindre ambiguïté vis-à-vis du maire. Ce dernier, dans son programme pour les Municipales, prévoyait de « redresser Agde », de mettre en place un « audit des finances » et de recruter un déontologue...

Pas inutile quand on voit ce qui se passe au sujet de la passerelle piétonne sur l'Hérault. On vous explique : cette passerelle, voulue par les deux précédents maires, représente aux dires de certaines un projet pharaonique, inutile, très cher : 8 millions d'euros. Aurélien Liguori Lopez, pendant la campagne, s'était dit défavorable.

Mais aujourd'hui qu'il est aux manettes, l'édile défend ce projet en se faisant défenseur des finances de la ville : la passerelle se fera pour éviter un contentieux qu'il estime à 6 millions d'euros (quelle probabilité réelle, et d'où vient ce chiffre ? mystère).

Audit des finances ? recours à un déontologue ? Si seulement... En attendant, il a décidé de réduire la durée du festival de cinéma (3 jours au lieu de 5) et il veut limiter les concerts gratuits sur la « scène flottante » de la station balnéaire. Comme dans d'autres mairies RN, haro sur les manifestations culturelles qui déplaisent !

On les a essayés

Perpignan

Dans l'affaire des détournements de fonds publics du Parlement Européen, tout comme Marine Le Pen, Louis Aliot, vice-président du RN et maire de Perpignan, a été condamné en mars 2025 à 3 ans d'inéligibilité (mais sans exécution provisoire), et à 18 mois de prison fermes. Le 7 juillet 2026, la Cour d'appel rendra sa décision.

Cela ne l'empêche pas de multiplier les procédures-bâillons contre des militant.es d'associations et des opposant.es politiques.

Par exemple, ne cherche-t-il pas à causer des troubles à l'ordre public quand il fait poser sa police municipale (PM) aux méthodes particulièrement musclées, à proximité des mobilisations pourtant déclarées en Préfecture et en intimidant les participant.es ? Et que dire du militant dont la PM a relevé l'identité lors d'un rassemblement de soutien à la population palestinienne et qui a reçu une contravention majorée pour « *tapage, bruit ou attroupement injurieux diurne troublant la tranquillité des habitants* » ? Son avocat constate dans la procédure même « *une irrégularité substantielle du procès-verbal* ».

La volonté de Louis Aliot de faire taire les voix critiques en les muselant par le portefeuille avec des amendes à répétition n'est plus à démontrer.



A Béziers : encore un mensonge de Robert Ménard

Le maire de Béziers, nous dit le journal *La Pieuvre*, affirme que sur les 7 000 logements de l'Office Public d'HLM, il y en a 1 300 dont les locataires reçoivent plus d'APL (Allocation personnalisée au logement) qu'ils ne paient de loyer et que l'OPH (bailleur) leur rembourse le surplus. Or cette aide est versée par la CAF directement au bailleur. En cas de surplus par rapport au loyer (pour des revenus très faibles), celui-ci sert à payer les charges. Rien n'est en réalité remboursé aux bénéficiaires.

L'ARAC contre la réécriture de l'Histoire

Le 19 mars 2026 à Béziers, le maire Robert Ménard a montré une fois de plus sa volonté de réécrire l'Histoire et de profiter de son mandat pour distiller l'idéologie d'extrême droite. En effet, depuis sa première élection en 2014, les drapeaux sont mis en berne le jour de la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie. Pour lui, le 19 mars 1962 est en effet « *une défaite de la France* ». Condamnant fermement, comme les autres années, l'indécence de cette révision de l'Histoire, les militant.es et sympathisant.es de l'Association Républicaine des Anciens combattants (ARAC) se sont rendu.es aux monuments aux morts du « plateau des poètes » muni.es de pancartes dont le message était clair : « *19 mars, paix en Algérie, pas de drapeaux en berne* ». La réaction de la préfecture ne pouvait mener qu'à une impasse : « *Tant que vous manifesterez, le sous-préfet ne viendra pas* ». Il a donc fallu une heure de négociations et l'intervention de Jean-Claude Gayssot, ancien ministre communiste, pour que la cérémonie ait finalement lieu sans incident en présence du sous-préfet Jacques Lucbereilh. L'ARAC considère qu'elle a été entendue et continuera à se mobiliser pour dire à Robert Ménard que le 19 mars 1962 n'est pas une journée de deuil mais une victoire de la Paix.



Mairies brunes : Faits & méfaits et contre-feux

A quelques exceptions près, toutes les villes gérées par l'extrême droite vont dans le même sens. D'ailleurs on sait qu'ils ont un Conseil des élus locaux du RN présidé par Ludovic Pajot, maire de Bruay-la-Buissière (Pas de Calais) qui tente d'unifier leur stratégie.

Aperçu, non exhaustif, des premières mesures que les maires d'extrême droite ont développé peu de temps après leur prise de pouvoir dans notre région et ailleurs...

- Le drapeau européen retiré du fronton des mairies, alors que certains investissements de leur territoire, dépendent des subventions de l'Europe. Dans notre région, à Carcassonne (Aude), et Canohès (Pyrénées-Orientales).

- Des décisions qui racontent une certaine vision de l'Histoire.

A Vierzon (Cher), annulation de la commémoration de l'abolition de l'esclavage qui a été annulée au motif qu'« on n'est pas près de revoir des hommes qui vont faire le commerce d'autres hommes ! »

- La bataille culturelle : quand l'extrême droite oppose ce qu'elle nomme la culture « populaire » et la « culture élitiste »

A Moissac (Tarn et Garonne) « On ne va pas financer des événements pour connaître la culture des papous ! » pour justifier l'augmentation des dépenses pour le village médiéval.

A Vauvert (Gard), annulation après 12 éditions consécutives du festival de jazz (qui a déménagé dans la commune voisine de Vergèze) et de l'exposition photos sur les principaux événements culturels des 15 dernières années dans la ville : le photographe vauverdois, Sylvain Brino serait selon le maire « un mélenchoniste convaincu ».

Partout les subventions aux associations socioculturelles considérées comme s'opposant au RN sont supprimées ou drastiquement diminuées.

- Cachez cet arc-en-ciel...

A Elne (Pyrénées Orientales) on a retiré le drapeau arc-en-ciel (qui reflète l'inclusion et la diversité croissantes au sein de la communauté LGBTQIA+) du fronton de la mairie et on a recouvert un passage piéton qui portait les mêmes couleurs.

A Bollène, refus de célébrer un mariage entre personnes du même sexe.

- Contre le 1er mai

Comme ailleurs (Saint-Avoid, Grenay, Liévin, Hénin Beaumont) le défilé du 1 mai est menacé et/ou annulé : à Beaucaire, depuis 11 ans il est remplacé par « l'American Bikes » (rencontre des grosses motos style Harley Davidson)...

- Tentative de mettre en place la « préférence nationale »

A Liévin, D'autre part, le maire a annoncé vouloir instaurer le critère de « la priorité nationale » dans l'attribution des logements sociaux. Ce qui est parfaitement illégal

- Plus de présence policière

Dans presque toutes les municipalités dirigées par le RN on voit l'augmentation du nombre de policiers municipaux, en général armés, l'emploi de la police cynophile, le déploiement de caméras de surveillance...

- Et pour finir une augmentation de leurs propres indemnités

Dans la quasi-totalité des villes, les maires RN se sont octroyé de franches augmentations, allant jusqu'au plafond légal prévu par la loi (comme à Montargis, Harnes ou Menton), et n'hésitent pas à augmenter leurs frais de représentation. Leurs proches aussi bénéficient d'avantages : ainsi la rémunération de Véronique Lopez, la compagne de Louis Aliot, maire de Perpignan, cooptée comme chargée de la communication de la ville, a-t-elle permis aux « dépenses de com » d'exploser. Il faut dire que le maire lui-même s'était déjà attribué une hausse de 17%.





Résistances à Carcassonne



Les syndicats refusent de se laisser expulser de la Bourse du Travail

Voici le communiqué que notre Collectif a diffusé au début du mois de mai :

Soutien à la liberté d'expression à Carcassonne !

Après les sans-abris, la Ligue des Droits de l'Homme (LDH), les lycéen.nes, les syndicats ! Dans la foulée d'autres municipalités d'extrême droite, le nouveau maire RN de Carcassonne, Christophe Barthès, veut étouffer toutes les oppositions.

Celui que la presse locale surnomme « le *Trump occitan* » n'a pas digéré la mobilisation organisée le 29 avril par les jeunes (« *Nous Carcassonne* ») qui avaient appelé à une nouvelle manifestation contre l'extrême-droite.

La CFDT, la CGT, la FSU et Sud Solidaires ayant participé à cette mobilisation, le maire a annoncé, en conseil municipal, vouloir supprimer la mise à disposition de locaux dans des bâtiments municipaux pour les syndicats. Décision critiquée fermement par les deux groupes d'opposition et dénoncée, comme illégale, par les syndicats.

Le Collectif de lutte contre l'extrême droite Sète-Bassin de Thau exprime tout son soutien aux personnes et organisations de Carcassonne qui luttent contre l'extrême droite, défendent les droits des salarié.es et la liberté d'expression.

Comme les manifestant.es l'ont rappelé lors des mobilisations du 1^{er} mai, solidarité et union sont les véritables remparts contre les exclusions.

« Ensemble, ne laissons pas la haine et l'intolérance triompher ! »



Lien vers nouscarcassonne –
<https://www.instagram.com/nouscarcassonne/>

Patrick Borde pour la FSU 11, Yassin El Kdim, pour le Collectif « *Nous Carcassonne* » et l'équipe d'animation pour SOLIDAIRES 11, nous ont chaleureusement remercié.es.

De son côté, Christophe Barthès tente de jouer la division syndicale : il déclare que « *les syndicats représentatifs de la mairie ont tout notre soutien* » et remercie la CFTC. Il faut dire que le Secrétaire de la Fédération de la Fonction publique lui a adressé un courrier pour se désolidariser des syndicats locaux. (Source : page Facebook de C. Barthès)

Les autres syndicats résistent aux provocations du maire et, avec le Collectif « *Nous Carcassonne* ». La manifestation à laquelle ils ont appelé le 6 juin a été une réussite et a vu une très belle mobilisation des jeunes.

- Une cérémonie perturbée

Dans la lignée de Jean-Marie Le Pen, Christophe Barthès, maire de Carcassonne, voue un culte à Jeanne d'Arc. Le portrait qu'il en fait est quelque peu fantasmé : elle n'avait « *ni diplôme, ni arme, ni fortune* », mais était « *invincible grâce à une voix intérieure (...) Dieu est avec moi* ». Ciel ! Dans une vision de la France qui « *n'est pas seulement un territoire, [mais] une vocation* ». Au-delà encore une fois de la laïcité bafouée, c'est bien un message adressé à celles et ceux qui sont né.es sur cette terre mais n'auraient pas « *la vocation* » ...

Pendant son discours du 10 mai, lors de la cérémonie du retour de la statue de Jeanne d'Arc, quatre militantes du groupe d'action féministe Femen se sont invitées, poitrine dénudée et marquée de slogans comme « *Femen pas RN* » ou « *féministe pas fasciste* », pour refuser « *cette appropriation par l'extrême droite de cette figure historique (...) qui a mis dehors les envahisseurs mais [qui] n'était pas hostile aux étrangers, (...) n'était pas méprisante avec les sans-abris, et (...) ne s'attaquait pas aux personnes les plus vulnérables* ». (Sources page FB C. Barthès et Libération 10/05/26).

Interpellées par la police municipale puis par la BAC, les Femen ont passé 8h en garde à vue... on ne sait pas encore s'il y aura des poursuites.

Bravo mesdames !



- L'offensive tous azimuts de Christophe Barthès

Le maire de Carcassonne confirme qu'il s'attaque aux plus fragiles qu'il veut éloigner du centre-ville quand il annonce le déplacement du « Marché aux textiles », marché de plein vent de vêtements d'occasion, et aux Gens du voyage, dont il demande par référé l'expulsion. Mesures qui rappellent étrangement les actions de Ménard à Béziers.

En ce qui concerne le secteur de la culture (au sens large), l'une des cibles prioritaires des politiques des maires d'extrême droite, Christophe Barthès annonce la couleur :

- * il assure que le festival OFF de Carcassonne en juillet, qui programme des manifestations gratuites en ville en marge du Festival dans la Cité largement commercial, sera maintenu

- * mais que la Féria – très controversée – et la fête du Cochon de Dame Carcasse auront bien lieu « *n'en déplaie à certains* » dit-il

- * il invite le Canon Français à venir faire un banquet à Carcassonne !

- * et il promet aussi un festival du film « *apolitique* » – en réaction au Festival du film politique (<https://festival-cinema-carcassonne.org/fr>) qui a décidé de ne plus demander de subvention à la nouvelle mairie.

Dernière chose : pour communiquer en dehors des réseaux sociaux, son media préféré est désormais Frontières, un média ouvertement pro extrême droite et plusieurs fois épinglé pour « *manquements déontologiques* » ([https://fr.wikipedia.org/wiki/Fronti%C3%A8res_\(m%C3%A9dia\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Fronti%C3%A8res_(m%C3%A9dia)))... évidemment !

- Brebis Galeuses

Il faut dire que Christophe Barthès a sur qui compter, nous rappelle le journal *La Pieuvre* !

– Michèle SOLASFORT, sa 42ème colistière

En juillet 2024 elle fait un photomontage concernant l'équipe de France de football : les joueurs blancs sont en ombre chinoise face aux joueurs noirs. Avec comme commentaire : « *L'équipe de France quand tu éteins la lumière* ». Un autre montre l'image d'une femme voilée . Le commentaire : « *Les mamans ne peuvent pas surveiller leurs petits anges, elle sont occupées à piller Darty à 3h du matin* ».

– Jean- Marc SARRAUTE, 29ème colistier

Sur Instagram, il publie un dessin du capitaine Haddock se battant avec des esclaves africains. La légende attendue « *Objectif lune* » est remplacée par « *Objectif gare du Nord* ».

Deux exemples de racisme assumé et décomplexé.



Echos de Sète

- Un maire à la mémoire courte !

En avril 2025, la Section de la Ligue des Droits Humains (LDH) Sète et bassin de Thau saisissait le procureur de la République pour lui signaler une communication sur Facebook qu'elle estimait délictueuse.

Censée représenter une «boîte de jeu», cette image intitulée OQTF (soit obligation de quitter le territoire français) reproduisait la figurine d'une personne d'origine ou de nationalité algérienne et était associée à la chanson raciste «*je partira pas*».

Outre le fait que cette publication par Facebook était condamnable en soi puisqu'elle n'avait pas été régulée par ses «modérateurs», la LDH était d'autant plus indignée que cette publication, à caractère clairement raciste et discriminatoire, était relayée par une adjointe au maire de la ville de Sète (à la jeunesse et à l'éducation qui plus est !). Elue qui croyait également utile de préciser que cela l'a «*vraiment fait rire*» ...

Dans son rôle de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations, la LDH demandait au procureur d'intervenir pour indiquer à cette élue que le racisme n'est pas une opinion mais un délit susceptible de poursuites pour haine à l'égard d'une personne en raison de son origine supposée ou de sa nation.

François Commeinhes se garda bien de toute réaction critiquant une telle publication.

Quant à son successeur, Hervé Marquès, il ne trouve absolument pas gênant de garder cette même conseillère dans son équipe ni, malgré les interventions des élu.es de l'opposition (hors RN !), de la nommer adjointe au «pôle vie de la collectivité : ressources humaines».

-Du côté du député : un parcours politique "exemplaire" !

Bernard Chaumeil, désormais député du Rassemblement National de la 7ème circonscription de l'Hérault, a été directeur de cabinet du maire de Montfermeil en Seine Saint Denis, au moment où cette ville était dirigée par Pierre Bernard. Pour rappel celui-ci, officiellement divers droite, s'est fait connaître durant son mandat non seulement pour l'interdiction de l'inscription d'enfants d'étranger.es non régularisé.es dans les écoles et dans les cantines de la ville, mais aussi pour avoir assisté aux obsèques de l'ex-milicien Paul Touvier, condamné pour complicité de crime contre l'humanité pendant la 2ème guerre mondiale.

Après son passage dans la Seine Saint Denis Bernard Chaumeil est adjoint au maire RPR du Plessis-Robinson dans les Hauts de Seine, fief de Charles Pasqua (lui-même ancien ministre de l'Intérieur tendance souverainiste et sécuritaire du parti de Jacques Chirac et ami de Philippe de Villiers).

En 2014, c'est à la tête d'une liste de droite UDI-UMP (nouveau nom du RPR) qu'il est parachuté à Dourdan en Essonne.

Par ailleurs, le futur député RN de l'Hérault, était à l'époque sous le coup d'un arrêt de la Cour d'appel de Versailles de 2012 lui interdisant « de gérer, administrer ou contrôler une entreprise pendant 5 ans ».

On retrouve Bernard Chaumeil, habitant à Marseillan, en 2020, au moment de sa retraite. Il raconte avoir sympathisé avec le député RN Aurélien Lopez-Liguori, rencontré sur le marché de la ville, au point de lui avoir proposé d'être son suppléant à l'Assemblée nationale en 2024 car dit-il « nous avons la même vision politique ! ». En 2026, on le retrouve, élu conseiller municipal à Marseillan sur la liste du maire sortant réélu, Yves Michel, lui-même condamné en première instance à 15 mois de prison avec sursis et à deux ans d'inéligibilité pour prise illégale d'intérêts et délit de favoritisme dans le cadre de l'attribution de marchés publics sur sa commune ...

Désormais député du RN, Bernard Chaumeil se félicite « d'avoir toujours eu la chance de travailler avec une certaine liberté de pensée et d'action ». Que craindre pour l'avenir sinon le pire... ?



La Vigie

Qui sommes-nous ? une organisation du Collectif se présente :
aujourd'hui *La Libre Pensée*

La Libre pensée, née vers 1847 autour de militant.es républicain.es, n'est pas un parti ni un syndicat. Elle se réclame de la raison sans dogme, sans livre sacré, elle défend l'émancipation de l'humanité.

Son histoire est liée à celle du mouvement ouvrier et à l'adoption de la loi de 1905 dite de séparation des églises et de l'Etat, loi qui garantit la liberté de conscience pour toutes les citoyennes et citoyens. Elle combat donc toutes les lois qui menacent les libertés fondamentales, les droits humains et toutes les lois anti-laïques qui maintiennent le statut d'exception clérical d'Alsace-Moselle.

Elle se bat, avec d'autres, pour l'abrogation de la loi Debré et la loi Savary qui détournent 15 milliards de fonds publics au profit du privé largement confessionnel. L'école publique qui ne choisit pas ses élèves manque cruellement de moyens.

Pacifiste et internationaliste, la Libre Pensée dénonce toutes les guerres, elle s'oppose aux lobbys religieux et militaires qui refusent toujours la réhabilitation collective de tous les soldats fusillés pour l'exemple durant la boucherie de 14-18.

Elle défend la démocratie bafouée par les Institutions de la 5ème république qui ne respectent pas le résultat des urnes mais ouvrent, grâce à la politique de Macron, un boulevard à l'extrême droite « Ne pas dire, ne pas s'opposer à la vague brune, c'est cautionner », B Schneckenburger, Président de *la Libre Pensée*.

En septembre et octobre se tiendra le prochain café des lectorices et nous déclinerons à Sète l'initiative régionale du festival Les Fourmilières (<https://les-fourmilières.org/>).



Nous continuerons à prendre part aux rassemblements, manifestations, échanges avec les différents collectifs dans le cadre de la lutte contre l'extrême droite, principalement au niveau départemental et dans le Languedoc-Roussillon.

Retrouvez la Vigie en ligne sur la page que lui offre le média Plurielle info :

<https://plurielle.info/lavigie/>

Sur cette page vous trouverez également des articles de fond ou des interview inédites.

Vous aimeriez participer, donner un coup de main aux distributions, rejoindre le Comité de rédaction, ou simplement proposer un article, un dessin, venir aux réunions plénières mensuelles, au café des lectorices, recevoir La Vigie par mail ? Une seule adresse :

seteluttecontrelextremedroite@gmail.com

Organisations sétoises membres du Collectif :

Associations et collectifs : Action des chrétiens pour l'abolition de la torture, Association de défense des marins abandonnés, Association France Palestine solidarité, Association Républicaine des Anciens Combattants, ATTAC, la Baraquette citoyenne, la Cimade, le Collectif Cessez-le-feu à Gaza, le Collectif de Lutte des travailleuses de l'art, Collectif Sète Terre d'Accueil, Droit Au Logement, Emmaüs Frontignan, Familles Laïques, Greenpeace Sète, la Libre Pensée, le Cyclo, les Amoureux de la Vie, les Bons Samaritains, le 51, Ligue des Droits de l'Homme, Mouvement pour la Paix, Nouvelle Page, Pastorale des Migrants, Remue Ménages, Rencontres citoyennes, Visites citoyennes du CRA de Sète, Welcome Thau Syndicats : CGT, FSU Partis politiques : GSDS, L'Après 34, Les Ecologistes, LFI, NPA, PCF, Place Publique.

"Merci au dessinateur Sylvestre pour son aide précieuse"

La Vigie